



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 150

semaine du 19 au
25 février 1982

nouvelles csn

les victimes
de fermetures
lancent
leur manifeste

**DU TRAVAIL
POUR
TOUT
LE MONDE!**

pages 3-6





agenda du mouvement

février

27-28 FAS bureau fédéral, à Montréal

mars

3 CCNSP comité de liaison

3 CCM session de formation sur les conditions de logement des travailleurs montréalais, au 1601 de Lorimier, de 9 h 30 à 17 h

5-6 FESP bureau fédéral

6-7-8 CSN activités du 8 mars, dans toutes les régions

8- 9 FESP comité de coordination, à Montréal

10 CCNSP comité de liaison

11-13 CSN conseil confédéral élargi sur la conjoncture et le sommet solidarité, à Montréal

12-13 conseil central du Haut-Richelieu congrès annuel, à St-Jean

13 CCM session de formation sur l'assurance-chômage, de 9h à 17h, au 1601 de Lorimier

17 CCNSP comité de liaison

19-20 conseil central de Trois-Rivières sommet populaire

19-21 FESP conseil fédéral

25-28 FNEQ conseil fédéral

30-31 CSN bureau confédéral

3000

étudiants(es)

refusés(es)

à l'UQAM

l'an prochain

L'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec a décrété le gel des admissions à l'UQAM pour l'automne 1982.

L'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec refuse de financer adéquatement l'UQAM.

Le Gouvernement du Québec refuse de financer adéquatement l'UQAM.

Nous sollicitons votre appui. Signez et faites signer cette

pétition

merci!

Si l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec maintient sa décision de décréter le gel des admissions à l'UQAM pour l'automne 1982, pas moins de 3000 étudiant-e-s se verront refuser l'accès à cette université l'an prochain.

Pour protester contre cette décision, les étudiant-e-s (AGEUQAM), les employé-e-s de soutien (SEUQAM), les chargé-e-s de cours (SCCUQ) et les professeurs-e-s (SPUQ) ont lancé un appel sous forme de pétition.

Cette pétition vise deux objectifs: que l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec reconsidère sa décision de geler les admissions étudiantes et que le Ministère de l'Éducation assure un financement adéquat de l'UQAM.

Le texte de la pétition est disponible dans tous les conseils centraux de même que dans tous les syndicats affiliés à la Fédération Nationale des Enseignants Québécois (FNEQ-CSN).

L'équipe
nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilo-deau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Gaston Pouliot, Michel Rioux.

diffusion: André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bérangère Marchand.

photographie: archives CSN, Pierre Gauvin-Évrard, Bertrand Carrière, François Rivard et Louise de Grosbois et Hélène Rochon

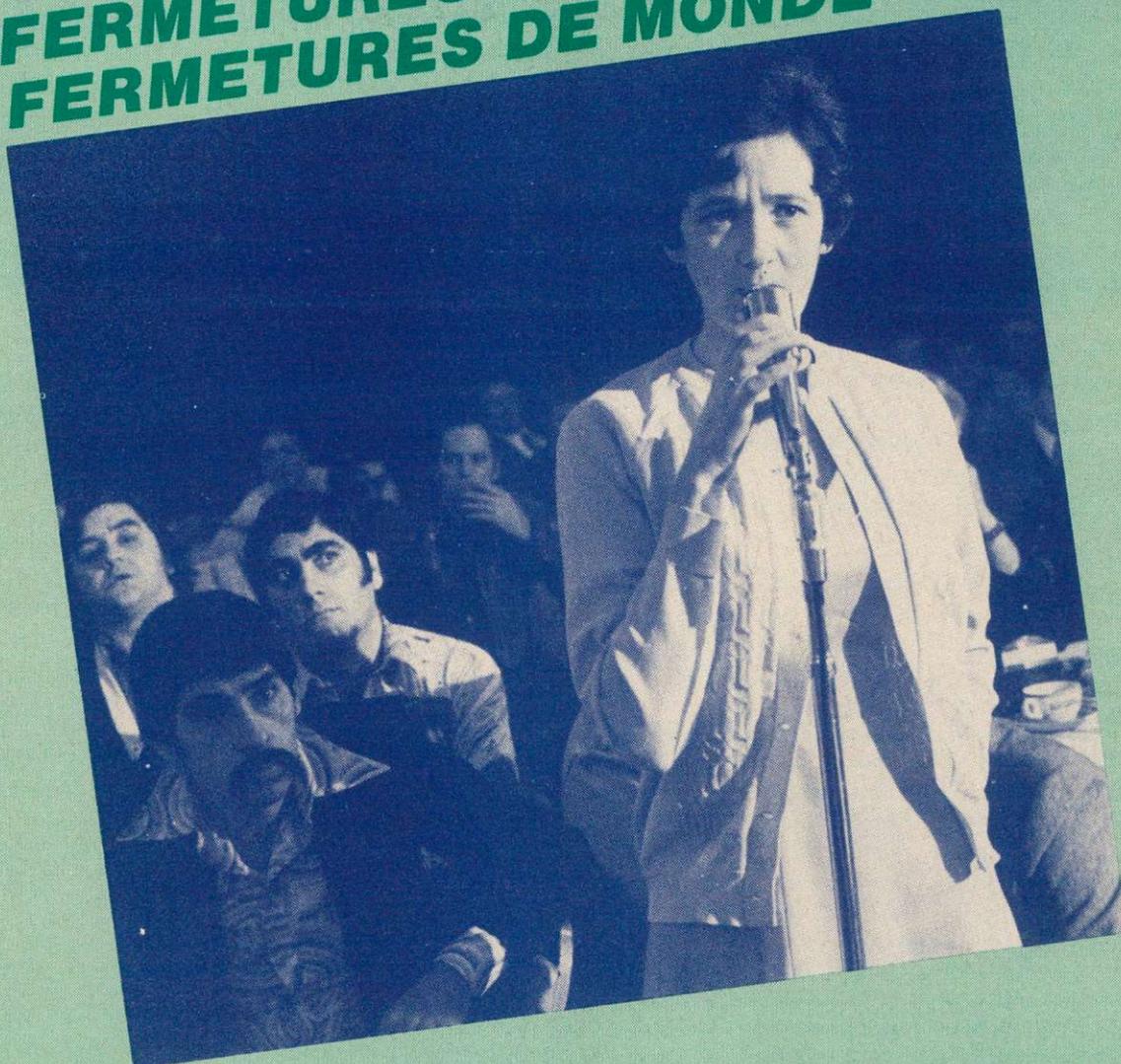
collaboration: Nicole Lacelle

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.



FERMETURES D'USINE FERMETURES DE MONDE



du travail pour tout le monde!

Les syndiqué-e-s CSN victimes de fermetures d'usine et de licenciements collectifs viennent de lancer leur manifeste, dans lequel ils dénoncent la situation qui leur est imposée, où ils crient la misère dans laquelle ils se retrouvent souvent, victimes de jeux économiques sur lesquels ils n'ont aucun contrôle. C'est cette situation qu'ils veulent modifier, principalement en corrigeant des législations trop faibles, trop permissives pour les entrepreneurs.

Les revendications contenues dans ce manifeste veulent, dans la mesure du possible, éviter les fermetures et les licenciements collectifs, réglementer les fermetures si elles sont inévitables et dans ce der-

nier cas, maintenir les revenus de ceux et celles qui perdent ainsi leur emploi.

Il est urgent d'obtenir satisfaction sur ces revendications; urgent de les faire connaître et partager; urgent d'exprimer notre solidarité avec tous les travailleurs et toutes les travailleuses qui doivent affronter de telles situations.

Pour y parvenir, il nous faut nous organiser au niveau de chaque syndicat, de nos régions, de nos fédérations.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons des extraits du manifeste ainsi que quelques-uns des témoignages qui l'accompagnent.

vivre au jour le jour une fermeture un licenciement

Être victime d'une fermeture d'usine, d'un licenciement collectif, c'est se retrouver du jour au lendemain dans la rue, très souvent sans aucun préavis de l'employeur, sans connaître les causes de son licenciement, sans aucune forme de dédommagement. Être victime d'une fermeture d'usine, d'un licenciement collectif c'est aussi et surtout avoir à affronter une détérioration rapide de ses conditions de vie: chômage, insécurité économique, difficultés familiales et sociales, et brusquement, être confronté à tout perdre. Et pour chercher du travail devoir quitter sa localité, sa région, sa

Cadbury

la difficulté de ne plus se sentir coupables

Trois ans après la fermeture, Serge Cloutier, membre de l'exécutif du syndicat CSN chez Cadbury, traite de la situation économique et sociale des travailleurs et travailleuses de Cadbury suite à la fermeture de leur usine.

"En terme de conditions de vie, il est certain, qu'au départ, il y a eu des problè-

mes. Vous donner des cas précis, je serais peut être dans l'embarras, parce qu'en général les gens n'aiment pas parler de leurs problèmes comme tel. C'est une espèce de fierté, je dirais que c'est de l'amour-propre. C'est justement là que se situe le problème, une espèce de sentiment de culpabilité face à leur situation. On sait que les gouvernements, les patrons, les professionnels passent leur temps à nous dire que si tu ne travailles pas tu es un paresseux, un parasite de la société, que c'est ceux qui travaillent qui te font vivre. Je pense que c'est beaucoup en ces termes, que ça se matérialise pour les gens. Les gens se sentent coupables."

province; devoir quitter ses proches, ses camarades de travail, ses ami(e)s. À trente, quarante, cinquante ans, être contraint à repartir à zéro, à tout recommencer. À trente, quarante, cinquante ans, faire le tour des bureaux de main-d'oeuvre, des quartiers industriels et des centres d'achats, en quête d'un nouvel emploi. Essuyer de multiples refus, être humilié chaque jour. Avoir l'impression que dans l'entourage immédiat on nous pointe du doigt. Puis petit à petit se sentir inutile, impuissant, presque de trop. Se sentir coupable. Coupable de quoi? Coupable d'avoir été licencié après cinq, dix, vingt ans de travail dans la même usine, le même magasin? Coupable d'être licencié sans préavis, sans explication, sans dédommagement? Coupable de ne pouvoir se retrouver un autre travail? Coupable d'être déjà trop vieux à quarante ans? Et tout cela dans une province où il y a déjà près d'un demi-million de sans-travail!

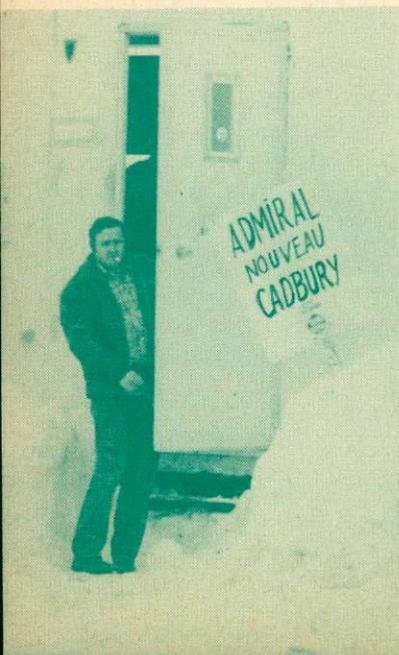
Sorel

le taux de criminalité augmente

"Le manque d'argent, quand un couple est habitué de fonctionner avec des revenus hebdomadaires de \$350.00, et d'un seul coup est obligé de se contenter de \$100., ça fait dur. Tout ce phénomène est le résultat des mises à pied.

Le taux de criminalité juvénile a augmenté d'une façon marquante. Les adolescents qui sont habitués à avoir une allocation hebdomadaire de dix dollars par semaine, ils ne l'ont plus. Ils refusent d'admettre que leur père a perdu son travail. Ils ne l'acceptent pas, ils étaient

habitués à se vêtir dans les boutiques à la mode, ils ne supportent pas de s'habiller chez Croteau. C'est frustrant pour eux. Ils volent, ils "piquent". Et le taux de criminalité augmente, surtout chez les jeunes qui sont issus de famille d'ouvriers aisés. Tout ça provoque des chicanes de famille qui dégènèrent en des séparations, des divorces. Il y a même des parents qui se mettent à battre leurs enfants, et ça peut aller jusqu'au meurtre. Le taux de névrose et de dépression a augmenté également. Par contre le taux de suicide n'est pas très élevé. Il n'a pas bougé. Par opposition le taux d'alcoolisme remonte en flèche."



Voilà le lot quotidien de ces milliers de Québécois et Québécoises qui, chaque année, doivent affronter une fermeture d'usine, un licenciement collectif.

DES VICTIMES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

Depuis janvier 1978, seulement à la CSN, plus de 7000 travailleurs et travailleuses, dans le secteur privé, ont été victimes de fermetures d'usines. En plus des employé(e)s de Dupuis et Frères et de Cadbury à Montréal, de Willis à Ste-Thérèse, de la Fonderie de Sorel, de Zeller's à Baie-Comeau, des Produits de Bellevue à Thetford-Mines, de Crino à Joliette, de Vaillancourt et Paquet-Syndicat à Québec, soixante-six autres groupes de syndiqué(e)s ont dû

Vilas un préavis de quelques heures

"Nous étions pendant la période des vacances annuelles en juillet 1980. Elles touchaient à leur fin, lorsque le vendredi précédant la reprise du travail du lundi, André qui bricolait chez lui à la maison a reçu un appel de la Compagnie lui demandant de se rendre à la "shop". Il était à cent lieux de se douter de ce qui l'attendait lorsqu'il a rencontré les patrons. On lui a annoncé froidement que l'entreprise fermerait ses portes et qu'il devrait prévenir les gars qu'ils n'avaient pas à se présenter le lundi matin au travail, que c'était définitivement fermé, que la Banque avait pris possession des actifs de Vilas."

Vaillancourt et les Doigts de Fée

il n'y a pas de travail

Louise:
"Les seuls jobs que tu peux trouver c'est de la vente par téléphone, serveuses, danseuses... souvent le genre de jobs que tu ne sais pas trop ce que c'est vraiment... reste les jobs dans les maisons privées."

Céline:
"Et encore comme serveuse! Je suis allée faire une demande d'emplois dans un restaurant. Il y avait une grande file qui attendait."

Odette:
"Au Québec, il y a 5000

faire face à des situations semblables dont ceux de Space Color à Drummondville, des Doigts de Fée à St-Flavien, de Léo Bernard à Shawinigan, des Pêcheries Paspébiac en Gaspésie, de Vilas à Cowansville, de Price à Mont-Joli, de Norefab à St-Hyacinthe, de Bohn à Longueuil, de Desbiens au Lac St-Jean, de BFG Admiral à St-Bruno, de la CSRO de la région de l'Outaouais, de Montréal-Matin et de Tourbec à Montréal... et bien d'autres encore.

En plus des fermetures d'entreprises, d'autres phénomènes prennent aussi des dimensions fort inquiétantes: fermetures temporaires, fermetures de sections, de départements, de chantiers, ralentissement dans la production, changements technologiques.

Depuis janvier 1979, toujours à la CSN, fermetures d'usines (totales et partielles) et mises à pied massives ont touché jusqu'à dé-

peg, elles n'y sont pas restées longtemps."

Sorel

il nous faut de meilleures lois

"Bien sûr, il faudrait des lois qui protégeraient les employés, mais des lois sévères. Il y a bien une force syndicale, mais quelle que soit cette force syndicale, s'il n'y a pas de loi, les boss s'en sacrent pas mal de la force syndicale. Ils se réfugient derrière l'absence des lois. Et au bout c'est toujours le syndicat qu'on critique.

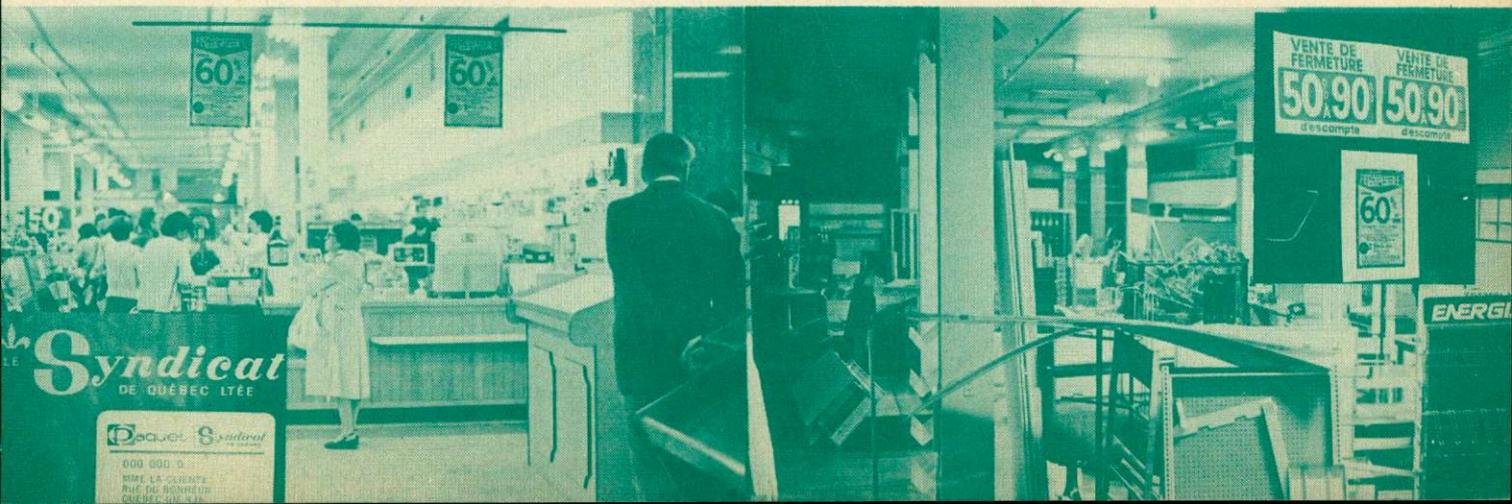
Il faut obtenir une législation par les moyens de pression, par la force syndicale. C'est ça la solution, on n'en voit pas d'autre."

couturières en chômage. Alors on nous invite à aller dans l'Ouest. Moi je me suis rendue à Winnipeg. Les conditions de travail étaient épouvantables. Le syndicalisme est très mal vu là-bas. Tu te sens vraiment une étrangère."

Gérard:
"Ça fait presque deux ans que c'est fermé, et la majorité des personnes ont des petites jobines ou pas de job du tout"

Nicole:
"À Dosquet, il y a pas moins de 25% de chômage l'été, 50% l'hiver. Beaucoup de gens vont travailler dans l'Ouest."

Louise:
"Françoise et Odette sont allées travailler à Winni-



Syndicat
DE QUÉBEC LTÉE

Paquet-Syndicat

000 000 0

1000 LA LIBERTÉ

RUE DU BOURG

QUÉBEC

ENERGIE

cembre 1981: 18,4% des travailleurs et travailleuses membres de la Fédération des syndicats des mines, de la métallurgie et des produits chimiques (FSMMP), 13% de la Fédération du commerce, 3,5% de la Fédération nationale des communications (FNC), 9,5% du secteur Textile-vêtement-chaussure, 8% de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF) et 23% de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois (secteur connexe uniquement).

Pourtant toutes ces fermetures et ces mises à pied que nous éprouvons à la CSN, ne représentent en réalité que la fine pointe d'un immense iceberg. Pour comprendre l'ampleur du phénomène, qu'il suffise de rappeler Wayagmack, l'Iron Ore, les magasins Lasalle, ITT Rayonnier, Canada Dry où des travailleurs et travailleuses affilié(e)s à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), ont dû affronter les

mêmes problèmes. Qu'il suffise également de noter, et cela malgré des statistiques plus que déficientes à cet égard, qu'au Québec seulement, plus de 100,000 personnes ont été victimes de fermetures d'usines et de licenciements collectifs depuis 1978.

LES LICENCIEMENTS COLLECTIFS AU QUÉBEC

	LICENCIEMENTS DÉCLARÉS	LICENCIEMENTS IDENTIFIÉS	LE TOTAL	LE NOMBRE DE TRAVAILLEUR(EUSE)S TOUCHÉ(E)S
1977-1978	321	112	433	27,523
1978-1979	274	175	449	24,91
1979-1980	248	196	444	21,914
1980-1981	276	242	518	30,692

Source: Rapport annuel du ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de Sécurité du Revenu.

Cadbury

se protéger dans les conventions et par des lois

"Je pense que les revendications essentielles qui devraient être mises de l'avant par les travailleurs, ça serait en premier lieu des clauses dans les conventions collectives qui vont empêcher d'une certaine façon le déménagement, les fermetures ou les mises à pied. Si par exemple, on réussit à obtenir des payes de séparation très élevées, que ça coûterait tellement cher à la Compagnie, qu'elle hésiterait bien plus que maintenant. C'est sûr que ce sont des choses très difficiles à obtenir. De toute façon si

la Compagnie a envie de fermer, elle fermera quand même surtout s'il n'y a pas de cadre légal là-dedans, elle déménage ou elle ferme quand même.

Il faut aussi que le gouvernement prenne ses responsabilités en faisant des lois qui vont définir les cadres dans lesquels il sera possible de déménager, de fermer totalement ou de fermer un département complet pour des changements technologiques ou autres choses. On peut obliger les compagnies à payer 1 ou 2 ans de salaire aux travailleurs qui perdent leur emploi. On peut également obliger les compagnies, à faire part aux syndicats de toutes les transactions qu'elles peuvent faire."

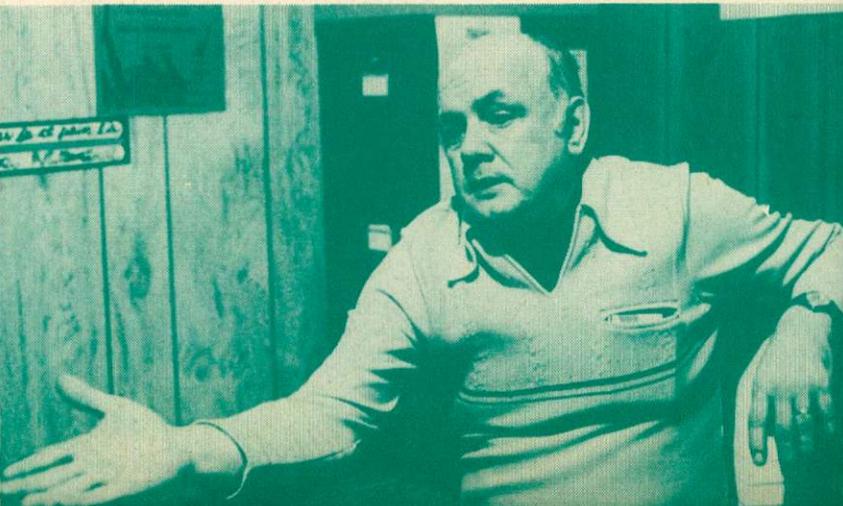
Vaillancourt

il faut réouvrir les usines

"Dans l'appauvrissement collectif que l'on connaît, faut être capable de réouvrir l'usine pour créer de l'emploi. Les entreprises ferment parce qu'elles ne sont pas capables de faire face aux taux d'intérêts élevés ou bien elles réorganisent leur production grâce à des subventions gouvernementales. C'est un peu écoeurant que le gouvernement prenne notre argent pour créer le chômage. Les gouvernements et les entreprises se préoccupent seulement des intérêts économiques, pas des personnes. C'est comme si nous étions de vulgaires objets.

"Vaillancourt, c'est le cas type de l'État qui aide l'entreprise à se réorganiser, à centraliser sa production. Prétextant la concurrence des entreprises étrangères, des grandes multinationales, ça les amène à glisser sur le même terrain. Samson, profitant de ce contexte-là, a laissé mourir son entreprise pour faire la preuve qu'économiquement elle n'était pas rentable."

"Je crois à cette réouverture parce que le boss est encore dans les parages. Il a gardé sa marque de commerce. La seule façon, c'est que le monde arrête de lui acheter son pain."



8 mars journée internationale des femmes

6 MARS

14h00
Manifestation sur le thème "Les femmes n'ont pas les moyens de reculer!"

Le ralliement se fait au Parc Laurier pour se terminer dans le Parc Lafontaine.

20h00
On r'cule pu!
Une grande fête de la liberté

Avançons pour voir!
Une soirée pour passer la crise avec Louissette Dussault et le groupe "Ma Chum"

Apportez vos tabliers!
Également, exposition d'arts visuels sous le thème Création-Échange.

7 MARS

ARTS VISUELS

12h00 à 20h00
À la cafétéria du quatrième étage.

Sous le thème "Création-Échange", 5 collectifs de création artistique composés de femmes présentent leurs oeuvres.

ATELIER-JEUNESSE

Sous le thème "Pour de nouveaux rapports femmes-hommes", des activités s'adressant aux enfants sont organisés.

Lieu:
9e étage

Atelier I:
"Dans la vie les filles et les garçons ça devrait être pareil". Mises en situation et jeux de rôle.

Atelier II:
"Désexisons les rôles". Un montage collectif d'images et de dessins.

* Les parents sont les bienvenus.

CINÉMA

Au Tritorium.
Balcon est
12h00 — 16h30 — 20h00
"La patience des femmes fait la force des hommes". 1980 de C. Perencioi, Allemagne. Fiction, couleur 75 min. v.o/s.t. français.

13h45 — 18h15
"Depuis que le monde est monde". 1981 de Sylvie Van Babant et Serge Giguère. Québec. Documentaire couleur, noir et blanc, 62 min., français.

Balcon ouest
12h30 — 15h30 — 18h00
"The life and time of Rosie the reverter" 1980. Clarity educational Productions, U.S.A., documentaire 65 min., anglais.

14h00 — 16h45 — 19h30
"Les générations de résistance". 1979. De Peter Daws. Documentaire, 54 min., français.

DÉBATS

14h00 à 16h30
Au 8e et 9e étages
Une douzaine d'ateliers de discussion se dérouleront simultanément sur les conséquences de la crise. Les sujets d'ateliers sont:
Quel rôle réserve-t-on aux femmes en période de crise?

— Les effets des coupures budgétaires dans les services (garderie, santé, éducation.)
— La recrudescence de la violence faite aux femmes.

* le harcèlement sexuel.
* le viol
* La réorganisation du travail en temps de crise
* le temps partiel
* le travail à domicile
* les changements technologiques.

— Qu'advient-il des revendications des femmes en temps de crise?
— Le mouvement des femmes en période de crise.
— Comment les femmes à travers le monde vivent la crise?
— Les femmes âgées et la crise.
— Comment la crise affecte la famille?

17h00 — 18h00
Grand rassemblement de toutes les femmes dans le gymnase afin de ressortir les principales revendications des femmes face à la crise.

FOIRE DU LIVRE

12h00 à 18h00
Une foire du livre est présentée au gymnase.

KIOSQUES DES GROUPES DE FEMMES

12h00 à 18h00
Dans le gymnase, des groupes autonomes de femmes et les comités de condition féminine des groupes syndicaux distribueront de l'information.

THÉÂTRE

Au Tritorium:
13h00 à 14h30
15h00 à 16h30

La troupe du Parminou joue "Ben voyons donc bébé, y a rien là". Pièce sur le harcèlement sexuel d'une durée de 60 minutes suivie d'une discussion animée par les comédiens.

À la cafétéria
13h00 à 14h00
Improvisation théâtrale par La troupe d'un jour. Sous le titre "Ma chum de fille pis moi on s'improvise" des femmes interpréteront leur vécu quotidien.

À la salle 448
pour enfants

12h30 à 13h20
15h00 à 15h50
La troupe du théâtre du Quartier joue: "Un vrai conte de fées", partage des tâches ménagères par les enfants et le père suite au retour au travail de la mère.

8 MARS

Manifestons par un geste symbolique collectif. Cette année nous suggérons d'utiliser le tablier. Toutes les femmes au Québec qu'elles soient à la maison ou au travail posent le même geste. Ce geste représente le rôle dans lequel la société veut nous ramener. Par ce geste, manifestons notre refus d'être confinées à un rôle de servitude.

Utilisons le tablier
au travail
comme bannière
sur notre bureau

sur notre machine
à la maison
sur nos balcons
à notre porte d'entrée
sur la corde à linge
au gré de notre fantaisie.....

VIDÉO

Salle 472:
12h00 — 14h45
17h30 — 20h15
"C'est pas ma tête comme mon corps".
1979. Diane Hefferman et Suzanne Vertu. 60 min. Qué., pour femmes seulement.

13h30 — 14h45
17h30 — 19h00
"Histoires des luttes féminines au Québec".
1980. Hélène Roy et Louise Giguère.
60 min. Québec, couleur.

Salle 473:
12h30 — 15h00
17h30 — 20h00
"C'est pas le pays des merveilles".
1980. Hélène Doyle et Nicole Giguère.
60 min. Québec, couleur.

14h00 — 16h30
19h00
"Où ce que je m'en va asteur".
1980. L'Acadie, 30 min.

Salle 474:
13h00 — 14h30
16h00 — 17h30
19h00 — 20h30
"J'ose vivre pour moi-même".
1979. Diane Hefferman et Suzanne Vertu. 60 min. Québec, pour femmes seulement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Toutes les activités se dérouleront au CEGEP du Vieux-Montréal. L'entrée s'effectuera par la terrasse du 4^{ème} étage, qui donne sur la rue Ontario. L'entrée des personnes handicapées est située au 3^{ème} étage et donne également sur la rue Ontario.

Les services d'une garderie seront offerts gratuitement aux parents d'enfants âgés entre 2 et 7 ans. La garderie est située au local 450 du CEGEP et les heures d'ouverture sont les suivantes:

— le 6 mars	14h00 à 17h00 20h00 à 24h00
— le 7 mars	12h00 à 18h00

Aucun repas ne sera servi à la garderie.
Un déboursé de \$2.00 sera exigé à l'entrée du CEGEP. Une carte postale illustrant la réduction de l'affiche du 8 mars 1982 vous sera remise et servira de droit d'entrée à toutes les activités. Les enfants et les personnes âgées bénéficieront d'une gratuité.

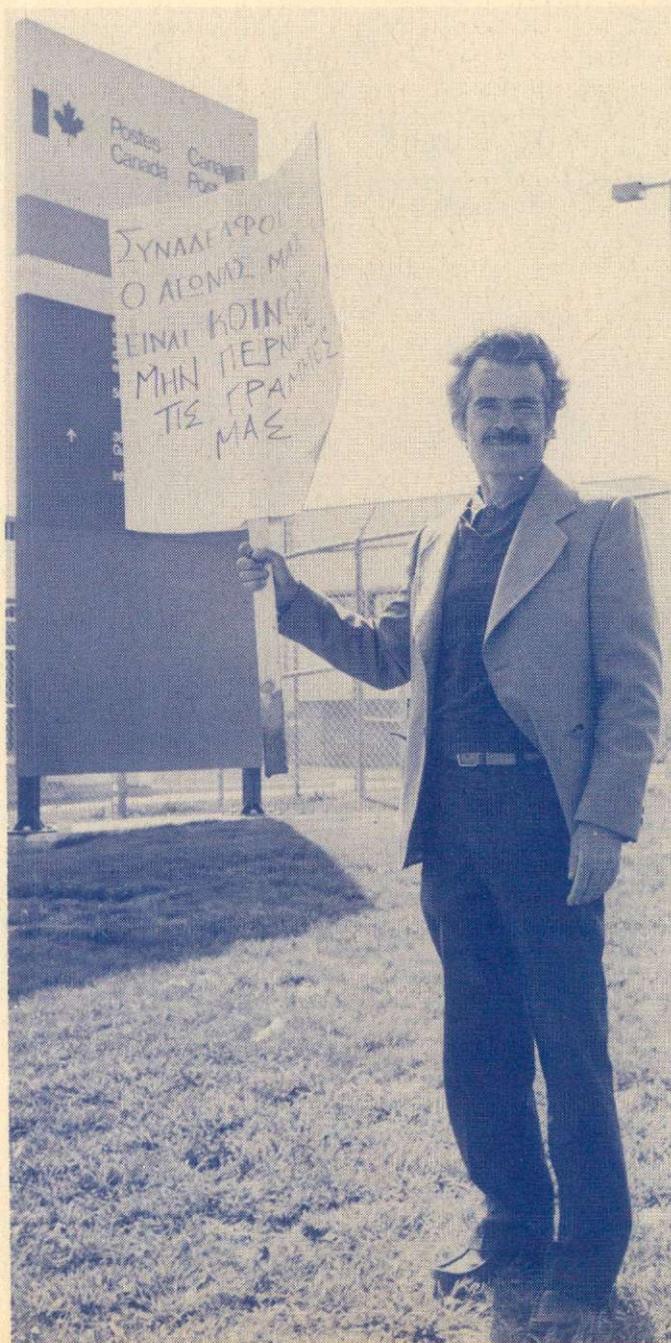
PROGRAMME D'ACTIVITÉS À MONTRÉAL

REPORTAGE

**Tout en poursuivant leur
campagne d'organisation**

**LES SYNDICATS CSN
DE L'ENTRETIEN
MÉNAGER
DÉNONCENT
LES AGISSEMENTS
ANTI-SYNDICAUX
DU 298**

En conférence de presse à Montréal, le mardi 23 février, le président du Conseil Central de Montréal (CSN), Gérald Larose, et le secrétaire de la Fédération des employé(e)s des Services Publics (CSN), Pierre Lanouette, ont fait connaître la position des syndicats de l'entretien ménager affiliés à la CSN, qui dénoncent la collusion entre l'Union des employés de service, local 298-FTQ, et les entrepreneurs de l'entretien ménager. Par la même occasion, les deux représentants syndicaux ont annoncé que les syndicats de l'entretien ménager (CSN) demandaient à la FTQ d'ouvrir une enquête sur les agissements anti-syndicaux du 298.



"Nous autres, on est l'union de la compagnie"

Les pratiques syndicales du 298 demeurent partout les mêmes: collusion et intimidation. À Montréal, pour voir les travailleurs et travailleuses de la compagnie Empire adhérer au 298, un agent d'affaires de cette union proclamait tout haut "Nous autres, on est l'union de la compagnie". Et c'est d'ailleurs en compagnie d'un superviseur de l'entreprise que l'agent d'affaires a effectué cette déclaration, laissant planer ainsi le spectre de mises à pied et de mesures disciplinaires au-dessus des têtes des employé(e)s qui ne voudraient pas signer une carte d'adhésion au 298. Notons que le superviseur de la compagnie lui-même traduisait les propos de l'agent d'affaires en grec...



"Tu signes 298 ou tu perds ta job".

Cet ultimatum a été servi aux employé(e)s de la compagnie For-Net qui, le 18 mars prochain, auront, à l'occasion d'un vote, à se prononcer pour un syndicat de leur choix. En attendant ce vote, le 298, à ceux et celles qui le demandent, répond qu'il ne peut pas déposer de griefs...

À Hull, où les concierges de la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais (CSRO) étaient en grève légale depuis décembre 1979, le 298 a fourni des scabs aux sous-contratants, notamment aux Services Ménagers Roy. Et, un hasard, le 298 et les Services Ménagers Roy avaient leurs bureaux respectifs dans le même édifice.

Dans ce dossier, le 298 s'est opposé à rien de moins que la reconnaissance syndicale.

De concert avec les avocats patronaux, le 298 a contesté une interprétation de la loi 45 du Code du Travail, voulant que la transmission des droits et obligations reliés à une certification d'accréditation s'applique aussi bien dans le cas d'une vente d'en-

treprise que dans le cas où une entreprise, comme ça se produit dans l'entretien ménager, perd un contrat au détriment d'un concurrent. Pourtant, ce jugement, rendu par le juge Robert Burns du Tribunal du Travail, et confirmé par d'autres juges dans le dossier des concierges de la CSRO, peut, à d'autres endroits, servir le 298.

Une enquête est nécessaire

À Radio-Canada, où le 298 a maraudé un syndicat affilié à la CSN depuis quatorze (14) ans, s'il n'y avait pas collusion entre cette union et l'employeur, il y avait pour le moins des faits étranges. La directrice du personnel des Services Ménagers Roy est un ex-agent d'affaires du 298.

Elle refusait systématiquement de négocier avec le syndicat CSN, dont la convention collective était échue depuis décembre 1980, en prétextant qu'elle ne reconnaissait pas l'accréditation syndicale déposée, depuis quatorze (14) ans, au Ministère Fédéral du Travail. Quelques heures avant le vote, le 298 a fait circuler la rumeur que ceux et celles qui ne seraient pas en faveur de cette union se retrouvaient sans emploi. Le jour du vote, la directrice du personnel a expédié un télégramme invitant le 298 à négocier. Comme par enchantement, l'accréditation syndicale déposée au Ministère canadien du Travail n'était plus un obstacle...

Tous ces faits ont été corroborés par des témoins présents à la conférence de presse.

Le président du Conseil central de Montréal (CSN) et le secrétaire de la FESP (CSN) ont réaffirmé que la CSN mettra toutes les énergies nécessaires afin de poursuivre la campagne d'organisation dans l'entretien ménager. Rappelons que l'an dernier cette campagne, dont le thème était "faut faire le ménage là-dedans", a permis à environ 1,500 travailleurs et travailleuses de joindre la CSN.



DOSSIER

**comme en fait foi
une étude de la CSN**

SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVÉ: DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES ÉQUIVALENTES DEPUIS 10 ANS

La CSN vient de publier une étude de la politique salariale syndicale dans les secteurs public et para-public telle qu'elle s'est appliquée au cours des dix dernières années.

Cette étude, qui en surprendra plusieurs, démontre, entre autres choses, qu'il est faux de prétendre, comme le font les Gouvernements et le patronat, que ce sont les travailleurs et travailleuses du public qui sont responsables des difficultés économiques actuelles, du fait qu'ils sont trop en avance sur les travailleurs et travailleuses du secteur privé.

Or les chiffres démontrent plutôt:

- 1. que le salaire hebdomadaire moyen a augmenté, depuis dix ans, au même rythme dans le public et dans le privé, soit 10,8%;*
- 2. que suite à la dernière ronde de négociation dans le public, l'augmentation annuelle réelle des salaires se situe à moins de 1%, soit 0,38%;*
- 3. que les écarts ont été réduits entre les hauts et les bas salariés, entre les hommes et les femmes.*



1. la progression des salaires dans les secteurs public et privé

L'analyse faite par le Comité de coordination des négociations du secteur public (CCNSP-CSN) démontre clairement que la progression hebdomadaire moyenne des salaires au cours des dix dernières années, sur le marché du travail au Québec, a été de 10,8% dans le secteur public couvert par le Front Commun, de 10,8% chez les groupes syndiqués de 500 employés et plus du secteur privé, et de 11,3% chez les groupes syndiqués de 500 employés et moins du secteur privé, ce qui indique dans ce dernier cas qu'il y a eu rattrapage salarial.

Par ailleurs, l'augmentation moyenne de la rémunération hebdomadaire pour l'ensemble du Québec fut de 10,2%. Cependant, il faut faire attention à ce chiffre, car il a de fortes chances de nous conduire à une surestimation des augmentations de salaires qu'auraient reçues les non-syndiqués, puisque nous retrouvons dans ce pourcentage les augmentations qu'ont obtenues les travailleurs syndiqués et non-syndiqués, ainsi que les augmentations que se sont données les patrons; et à cela s'ajoute l'effet des heures supplémentaires.

Le salaire hebdomadaire moyen a donc progressé au même rythme depuis dix ans dans les secteurs public et privé syndiqués. Et à partir de cette constatation, il est évident que la façon la plus juste de combattre les inégalités salariales entre syndiqués et non-syndiqués est de permettre un plus grand accès à la syndicalisation aux travailleurs et travailleuses qui sont les plus démunis.

Cela est un choix politique et social que le gouvernement du Québec n'a pas su faire en faveur de l'important groupe de travailleurs et travailleuses (quelque 70%) qui ne sont pas encore syndiqué-e-s, mais qui ont tous droit à une syndicalisation légitime qui, pour plusieurs, est impossible à cause de lois mal faites, qui rendent la syndicalisation très difficile dans plusieurs milieux de travail.

2. les augmentations de la dernière ronde de négociations dans le secteur public

Par ailleurs, il est important de jeter une lumière sur ce qu'aura été, à l'expiration des conventions collectives actuelles couvertes par le Front Commun du secteur public (31 décembre 1982), la moyenne annuelle des augmentations du salaire réel des travailleurs et travailleuses.

Selon les estimations actuelles, celle-ci aura été de 0,38%.

En effet, les augmentations prévues pour cette année, troisième et dernière année des conventions actuelles, suivent des augmentations, au cours des deux premières années de la convention collective, qui ont été à peu près égales au taux d'inflation (plus 0,14 pour 1979-1980) et nettement inférieures au taux d'inflation (moins 1,66 pour 1980-81).

Encore faut-il rappeler la politique de réduction des écarts salariaux qui existe depuis dix ans dans le secteur public couvert par le Front commun, nous permet d'affirmer que les plus hauts salariés auront, dans les faits, connu, à l'expiration des conventions collectives actuelles, une diminution réelle moyenne annuelle variant de moins 0,3% à moins 0,75% selon les groupes.

Cela est le résultat d'un choix social fait par les travailleurs et les travailleuses du secteur public d'aider davantage les groupes de travailleurs et de travailleuses qui se trouvent aux échelons les plus bas. Cela fait partie de la politique salariale syndicale du Front Commun. Et c'est un gain historique de l'ensemble des travailleurs du secteur public. Sur la question de la lutte aux inégalités salariales, le mouvement ouvrier n'a pas de leçons à recevoir des politiciens.

Finalement, nous tenons à souligner que les problèmes budgétaires du gouvernement du Québec ne sont pas causés par les salarié(e)s des secteurs public et parapublic mais par les taux d'intérêts, l'inflation et le chômage, lesquels sont

3. la politique de réduction des écarts de salaires

Élément important de la politique salariale syndicale défendue à l'intérieur du Front Commun du secteur public, la réduction des écarts de salaires a permis, entre autres, les résultats suivants au cours des dix dernières années.

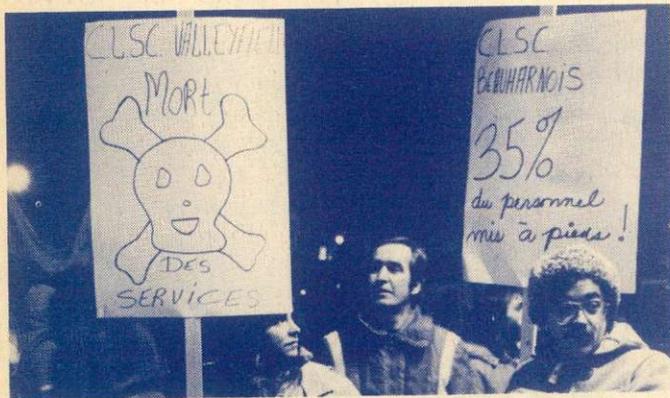
- En 1970-71, les salariés des quatre groupes (sur 8) les mieux payés gagnaient 2,54 fois plus que les salariés du groupe le plus bas. En 1982, ces mêmes hauts salariés ne gagneront plus que 2 (deux) fois plus que les salariés du groupe le plus bas.
- Durant la même période de temps, l'écart salarial entre les deux groupes de salarié-e-s les plus bas était de 25%. À l'expiration des présentes conventions, cet écart aura été réduit à 9%. Considérant que ces deux groupes sont constitués de travailleurs et travailleuses du secteur "soutien scolaire et hospitalier", mais que le premier groupe est constitué majoritairement d'hommes, et le second majoritairement de femmes, on peut affirmer que la politique salariale syndicale défendue par le Front Commun du secteur public, a permis de réduire de beaucoup une pratique discriminatoire fort répandue sur le marché du travail, y compris on le voit bien, chez les employeurs du secteur public.

Encore là, les travailleurs et travailleuses du secteur public n'ont pas de leçons à recevoir des politiciens. Au contraire, les employeurs du secteur public et les politiciens devraient plutôt s'inspirer de cette politique de réduction d'écarts de salaires pour faire disparaître des pratiques fort discriminatoires en fonction du sexe, et réduire les inégalités de revenus entre hauts et bas salariés.

des conséquences de politiques économiques anti-sociales qui durent depuis trop longtemps. Il ne faudrait donc pas prendre ces salarié(e)s comme boucs émissaires pour masquer une situation dont ils ne sont pas la cause.

au congrès du PQ

selon le président du Conseil du Trésor, Yves Bérubé: "Il n'y a pas de coupures dans les CLSC!"



COMMENT ÇA SE FAIT ALORS QU'ÀUX CLSC SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS ET HUNTINGDON IL Y A 35% DU PERSONNEL DE MIS-À-PIED OU COUPÉ?

C'est pourtant ce que les usagers et les membres des syndicats de ces deux CLSC sont allés faire savoir au congrès du PQ devant lequel ils ont manifesté.

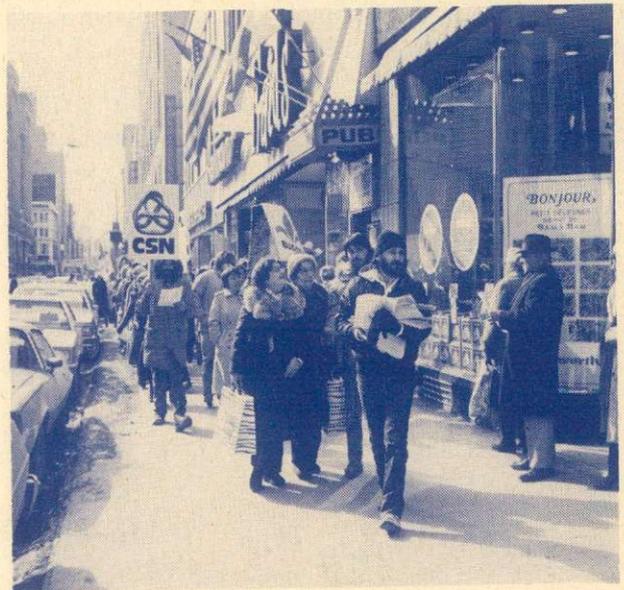


Les syndicats de la FAS se sont réunis pour établir les priorités régionales en vue de la prochaine ronde de négociations.

Par la même occasion, les régions et les secteurs ont désigné leurs représentants en vue de la formation du comité de négociations qui comptera 44 personnes.

en descendant la rue Ste-Catherine

300 MILITANTS DE LA FAS PASSENT LE MESSAGE AUX MONTRÉALAIS



N'allez pas à l'hôpital, c'est pas le temps!

Si vous avez des problèmes de placement de vieillards ou des difficultés avec des enfants, soyez patients car l'attente est longue. Pourtant, les travailleurs et travailleuses des Affaires sociales ne sont pas en grève!

Ils vous invitent à lutter pour vous avec eux pour que les députés et le gouvernement fournissent aux travailleurs et aux classes défavorisés les services auxquels ils ont droit.



...petites nouvelles...



les employés de Canadian Gypsum de Joliette ne reculeront pas

Après seulement quatre rencontres de négociation depuis décembre 1981, la compagnie de Gypse du Canada, de Joliette, (nom francisé de la Canadian Gypsum) déposait ses offres "finales" le 12 février dernier.

Celles-ci comprennent des reculs importants de la convention collective actuelle et ce, à tous les niveaux. Ces reculs vont jusqu'à l'abolition de clauses concernant les plans de pension et de maladie. De plus, la compagnie n'offre aucune augmentation de salaire, mais un gel de salaire pour la durée du contrat de deux ans.

Face à l'attitude anti-syndicale reconnue à cette compagnie (on se rappelle la grève de plus de vingt et un mois en 1973, considérant que la Gypsum revient avec des conditions de travail pires qu'avant 1970, l'assemblée générale des employés de la Gypse du Canada ont voté, le 22 février 1982, pour le rejet des offres patronales à cent pour cent.

Les travailleurs de la Gypse ont droit de grève ou peuvent se faire imposer un "lock out" à compter du 2 mars 1982.



ohé du gouvernement, respectez vos lois!



Les travailleurs et travailleuses de Holiday Maintenance sont allés rencontrer, le 22 février, le ministre Godin afin qu'il prenne position et les appuie dans leur lutte pour retrouver leurs emplois. Effectivement, le ministre Godin a promis d'écrire au ministre Marois, du Travail, pour qu'il presse le commissaire Cavalier de rendre sa décision.

Les 130 travailleurs et travailleuses immigrant(e)s grec(que)s, haïtien(ne)s, de Holiday

maintenance sont sans emploi depuis le 15 septembre 1981 parce que leur employeur a perdu son contrat d'entretien ménager au bureau de poste St-Laurent.

Malgré le jugement Burns "dans le cadre de l'article 45", malgré l'adhésion de 7 des 11 juges du tribunal en faveur du jugement Burns, les travailleurs et travailleuses d'Holiday maintenance attendent toujours sans ressource et sans emploi que le gouvernement respecte ses propres lois.

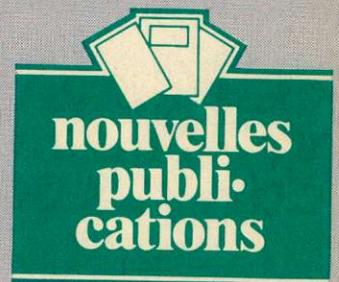


le syndicat de Firestone demande une enquête

Face à des pratiques qu'il trouve discriminatoires, le syndicat des employés de Firestone, de Joliette, (CSN) s'est adressé à la commission des droits de la personne ainsi qu'à la corporation professionnelle des médecins du Québec afin de leur demander de faire enquête. Les plaintes sont de deux ordres:

1- Par ses politiques d'embauche (questionnaire): le syndicat croit que la compagnie Firestone cherche à éliminer des candidats à partir de critères injustes, en particulier au sujet de la santé.

2- À partir de témoignages, le syndicat prétend que la compagnie exerce auprès des institutions de santé de la région des pressions qui ont pour effet de limiter l'accès à des soins adéquats pour les employés de Firestone.



ON N'A PAS LES MOYENS DE RECULER!



Les femmes sont particulièrement touchées par la crise économique que nous vivons tous et toutes. Le comité de la condition féminine de la CSN vient de publier un document où sont étudiées les conditions de travail des femmes, leurs conditions de vie, les attaques face à leurs acquis ainsi que les voies de solutions.

On n'a pas les moyens de reculer! est disponible au centre de documentation de la CSN, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5. (514) 598-2151.

...petites nouvelles...

\$10 DE SOLIDARITÉ

La campagne du \$10 de solidarité a été mise en marche pour les travailleurs et travailleuses de la Filature Plessis et de la Tannerie Canadienne.

la Filature Plessis

Depuis le 2 septembre dernier, les 96 travailleurs et travailleuses de la Filature Plessis, à Plessisville, sont en grève.

Syndiqué-e-s depuis septembre 1980, ils ont rencontré leur employeur 28 fois en négociation et, après avoir constaté et reconstaté à maintes reprises la mauvaise foi patronale, ont déclenché la grève.

Un anti-syndical de première qualité, la pire, il a tenté de briser le syndicat en s'appuyant sur ses deux autres usines, celles de Warwick et de Cap St-Ignace. La faillite, cependant, de l'usine de Warwick a forcé la reprise des négociations à la Tannerie Canadienne.

Il y a présentement un accord de principe mais ce n'est pas demain qu'il y aura retour au travail si l'on se fie au climat actuel. C'est pourquoi ces travailleurs et travailleuses demandent aux autres syndiqué-e-s CSN leur appui financier, par le moyen du \$10 de solidarité.

Syndicat de la Filature Plessis (CSN)

a/s Jules Malenfant
1051, des Épinettes
Plessisville, G6L 2X4

la Tannerie Canadienne

En lock-out depuis le 13 octobre dernier, les travailleurs et travailleuses de la tannerie de St-Pascal de Kamouraska font face à une menace de fermeture. Menaces seulement, croient-ils, menaces qu'utilisent le patron, George H. Henderson, et son acolyte André Lacroix pour faire plier le syndicat, le forcer à accepter un règlement non-avantageux.

Les membres individuellement et l'assemblée générale du syndicat ont, tour à tour, rejeté les arguments patronaux. Ce sont des têtues qui comptent avant tout retourner au travail sans perte des droits acquis, sans plan boni et tous et toutes ensemble dans leur syndicat.

Syndicat des travailleurs de l'industrie du cuir de Kamouraska (CSN)

155 est, boul. Charest
Québec G1K 3G6



les 200 employé(e)s du Château Mirabel passent à la CSN

Les deux cents employé(e)s du Château de l'aéroport Mirabel viennent de déposer une requête en accréditation auprès du ministère du Travail pour être représentés par un syndicat CSN.

Ils étaient membres du local 31 de l'Union des employés d'hôtels, restaurants et commis de bars depuis 1977. On sait que cette union a finalement été expulsée de la FTQ lors de son dernier congrès à cause de ses pratiques syndicales incompatibles avec la défense des intérêts véritables des employés de l'hôtellerie.

Près de 2,500 d'entre eux ont adhéré à la CSN au cours de la dernière année suite à la campagne de recrutement enclenchée par la centrale syndicale dans ce secteur économique.

Mont-Tremblant

Outre ceux du Château Mirabel et les 200 de la piste de courses Blue Bonnets, les dépôts de requêtes en accréditation CSN les plus récents comptent également celui visant les 125 employés de la station touristique du Mont-Tremblant.

Le syndicat regroupe les travailleurs et travailleuses affecté-e-s à l'entretien des

pistes de ski, les opérateurs de monte-pentes, les mécaniciens, les électriciens, les opérateurs de machines à neige, etc.

secteur public: nouvelles adhésions

Les effets des coupures budgétaires du gouvernement dans le secteur public et para-public incitent de plus en plus les employé(e)s des Affaires sociales et de l'Éducation à rejoindre les rangs de la CSN, la centrale syndicale la plus importante dans ce secteur avec ses quelque 100,000 membres.

Ainsi, les soixante employé(e)s du campus Saint-Lambert du CEGEP Dawson viennent de déposer une requête en accréditation auprès du ministère du travail pour être représentés par un syndicat CSN.

Malgré un surplus budgétaire accumulé de un million de dollars, le conseil d'administration de ce CEGEP a récemment décidé de couper dix postes occupés par des employé(e)s et d'acheter malgré tout un ordinateur au coût de \$750,000...

Il s'agit du 34e groupe d'employés de soutien de CEGEP dont le syndicat est affilié à la CSN. La CEQ en compte dix et le SCFP trois.

CEGEP Dawson

D'autre part, les quarante professionnels non en-

...petites nouvelles...

seignants du CEGEP Dawson ont décidé cette semaine, à l'unanimité moins une voix, d'affilier leur syndicat à la CSN et à sa Fédération des professionnels, salariés et cadres du Québec.

Ce groupe comprend les conseillers pédagogiques, les psychologues, les orienteurs, les responsables des services aux étudiants et de l'éducation aux adultes, etc.

Selon le vice-président de la CSN responsable de l'organisation, M. Pierre Mercille, plusieurs autres syndicats CSN sont actuellement en voie de formation dans le secteur public et para-public "parce que les travailleurs et travailleuses de ce secteur se rendent de plus en plus compte que le gouvernement cherche à les faire payer pour sa propre incompetence".

...

la syndicalisation dans les garderies

88 garderies sont présentement syndiqué-e-s avec la CSN, dont 43 dans la région de Montréal. La syndicalisation est importante dans ce secteur pour améliorer les conditions de travail des travailleurs et travailleuses de garderie et lutter pour un meilleur financement et le contrôle des usagers.

Il est important que d'autres garderies joignent les 88 garderies syndiquées CSN. Tout contact avec des parents, des employé-e-s est le bienvenu. Contactez Louise Girard (514) 598-2296.



TROIS RÉGLEMENTS DANS L'OUTAOUAIS

la municipalité La Pêche

Une première convention par arbitrage par la douzaine d'employé-e-s de cette ville, après une grève de plus de neuf mois. 90% des clauses avaient été réglées avant l'arbitrage. Des augmentations immédiates de salaires de près de 40% ont été accordées aux cols bleus et blancs, plus une compensation variant de \$1,500 à \$3,000.

Brazeau transport

Les 90 employés de bureau de Brazeau Transport ont signé leur nouvelle convention sans avoir à recourir à la grève, contrairement à leur première négociation. Les patrons auront compris. Une bonne convention et un syndicat, malgré près de 60% de nouvelles employées, qui sort de cette période renforcé.

La convention est entièrement écrite au féminin et dit: "Le masculin inclue le masculin."

la ville de Maniwaki

Le règlement a, là aussi,

été obtenu sans grève: vote de grève et quelques moyens de pression ont suffi pour obtenir un règlement satisfaisant. Des augmentations de près de 30% pour les cols bleus et de 40% pour les cols blancs.

...

les employé-e-s de bureau de la Domtar à Windsor

La convention a été acceptée par les employé-e-s de bureau de la Domtar dans une proportion de 64%. Une convention de deux ans, 9% d'augmentation par année, des vacances minimum de trois semaines après quatre ans de services, quatre semaines après neuf et sept semaines après 30.

...



un syndicaliste sud-africain tué par la police

Neil Aggett, 28 ans, secrétaire du syndicat des travailleurs de l'alimentation et de la conserverie (FCWU), a été tué alors qu'il était prisonnier de la police sud-africaine depuis novembre dernier. Il s'agit du premier blanc tué dans les prisons de l'appartheid. Aggett a largement été responsable de la croissance du Congrès des syndicats

sud-africains (SACTU) à Johannesburg durant les dernières années.

La CSN a envoyé un télégramme de solidarité à l'organisation syndicale sud-africaine ainsi qu'un télégramme de protestation au Premier ministre sud-africain.

...

solidarité avec Solidarnosc

Le conseil d'action Solidarnosc-Québec a été créé et les trois centrales CSN-CEQ-FTQ l'appuient. Un soutien financier serait le bienvenu, en s'adressant au Conseil... à la CSN ou à la FTQ. Des macarons sont disponibles au service d'action politique de la CSN, à Montréal. Une pétition est disponible, ainsi qu'une lettre à l'ambassadeur polonais au Canada et un message d'appui à Solidarnosc, en Pologne.

SOLIDARITÉ

Pour la CSN, la tenue d'élections au Salvador, dans un climat de guerre civile et de répression appuyée par les États-Unis d'Amérique, ne peut en aucun cas être une garantie de démocratie du régime actuel.

un règlement négocié

La CSN croit qu'un règlement négocié est l'unique solution à la guerre civile qui a cours actuellement au Salvador. Cet accord devrait non seulement permettre de mettre fin à la guerre mais devrait aussi permettre d'apporter des solutions aux problèmes sociaux et économiques qui sont à la source de l'affrontement actuel.

Ce qui est recherché par ces élections, c'est la protection de privilèges sociaux, économiques et politiques de certains individus ou groupes d'individus au détriment de la démocratie, du droit à l'autodétermination, du respect des droits de l'homme. Il ne fait pas de doute dans notre esprit que la structure militaire et para-militaire de la Junte de Duarte entend profiter de ces élections pour écraser tout mouvement de résistance.

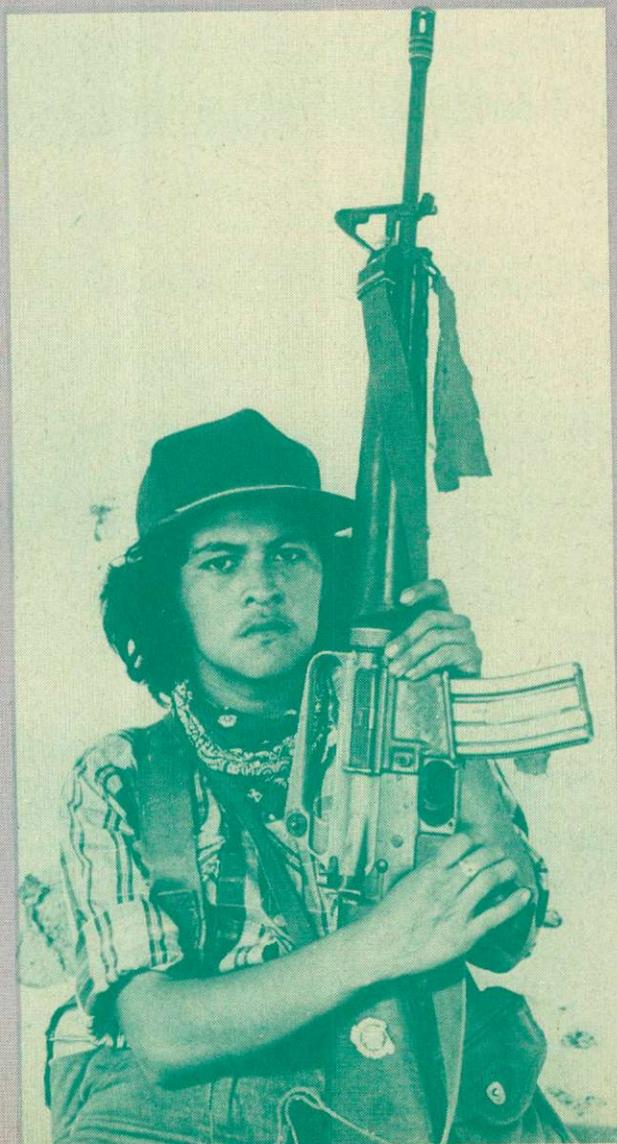
une pétition

De nombreuses autres organisations québécoises appuient cette position et demandent au gouvernement canadien de retirer son appui à ces élections.

Parmi ces organisations: la FTQ, la CEQ, Développement et Paix. Une pétition est présentement diffusée à la CSN, à Montréal et dans plusieurs conseils centraux, pour demander au gouvernement canadien de retirer son appui à ces élections. Important de la signer.

NON AUX ÉLECTIONS- BIDON AU SALVADOR

Des élections doivent avoir lieu le 28 mars prochain au Salvador, des élections supposément démocratiques où la droite fait la lutte à l'extrême-droite et desquelles les groupes de gauche, pourchassés par le pouvoir militaire, sont exclus.



Les élections législatives du 28 mars ont pour but d'élire une assemblée constituante. L'administration Reagan espère beaucoup de ces élections. Selon elle, ces élections devront sanctionner l'achèvement d'un processus démocratique déclenché il y a un an par la junte civilo-militaire au pouvoir dans ce petit pays d'Amérique centrale. Une fois sa légitimité populaire acquise à travers des élections organisées par elle, la junte pourrait demander l'intervention militaire directe des États-Unis pour écraser l'opposition.

Cependant, beaucoup de pays, y compris le Canada, refusent d'envoyer des observateurs aux élections du 28 mars pour la simple raison qu'ils n'ont aucun moyen pour observer les élections et juger de sa légalité.

Il s'avère de plus en plus que les militaires au pouvoir depuis 1932 sont bien décidés d'y rester par tous les moyens.

De plus, il n'y a pas de listes électorales au Salvador pour les élections du 28 mars. La vérification va se faire par les empreintes digitales de chaque votant(e). (!!!)

Beaucoup de régions du pays sont libérées et ne voteront pas le 28 mars.

Enfin, chaque candidat doit être appuyé par un grand nombre de personnes, qui doivent donner au pouvoir noms et adresses.

Plusieurs sénateurs américains sont opposés à la solution Reagan (aide militaire massive et intervention accrue). En plus, selon un sondage publié le samedi 19 février 82, 89% des américains s'opposent à l'intervention américaine au Salvador!